

**POSTE ACADEMIQUE INTERIMAIRE A TEMPS PARTIEL EN
DROIT ADMINISTRATIF DE L'IMMOBILIER**

(CORRESPONDANT A 1/10 DE TEMPS PLEIN, SOIT UN FORFAIT HORAIRE DE 30H/AN)

FACULTE DE DROIT ET DE CRIMINOLOGIE

Référence : 2025/A072

Date limite du dépôt des candidatures : 27/05/2025

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2025

Descriptif du poste

L'enseignement à pourvoir est obligatoire en master de spécialisation en notariat et optionnel en master en droit.

Il porte sur les notions générales de droit administratif (fédéral et régional) en rapport avec les opérations immobilières. Une attention particulière est donnée aux questions intéressant la pratique notariale.

Sont ainsi principalement abordés : le droit de la domanialité publique et de la voirie, le droit de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, les autorisations environnementales, les règles de droit administratif applicables aux opérations immobilières des personnes morales de droit public, l'expropriation pour cause d'utilité publique, le régime des droits de préemption en faveur des autorités publiques, les mentions dans les actes notariés découlant de règles de droit administratif.

Le titulaire du cours sera également appelé, à concurrence de l'importance de sa charge académique, à encadrer des travaux et mémoires de fin d'études dans le master en droit ainsi que dans le master de spécialisation en notariat. Il veillera à participer au bon accomplissement de missions de service à la collectivité (participation à des commissions organisées par l'Université ou la Faculté, implication dans la vie facultaire et universitaire, encadrement de colloques...).

Titre requis

Titulaire d'un doctorat en sciences juridiques ou d'un master en droit. La préférence sera donnée aux porteurs d'un doctorat pour autant qu'ils puissent également se prévaloir d'une pratique professionnelle et de publications scientifiques dans le domaine du droit administratif immobilier belge.

Compétences requises

- Maîtrise du domaine de l'enseignement à pourvoir attestée par une pratique professionnelle et des publications scientifiques en droit administratif immobilier.
- Aptitudes pédagogiques.

Enseignements à encadrer

DROIC5153 – Droit administratif de l'immobilier (Th.24h)

Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Patrick Goffaux - Courriel : Patrick.Goffaux@ulb.be.

Votre dossier de candidature sera composé d'un Curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques-et-scientifiques-cv-type>*) et d'un document complété à l'aide du template disponible à cette adresse URL (<https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/3f-dossier-de-candidature-de-acad-tps-partiel-fh-docx>).

Ce canevas structure votre dossier de candidature en reprenant les éléments suivants :

- une lettre de motivation
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

Où se rendre pour postuler ?

Cliquez ici : <https://jobs.ulb.be/job-invite/1560/?isInternalUser=true>

Pour tout problème de connexion ou question à propos de notre application, consultez notre FAQ : [e-recrut-mode-d-emploi-candidat-fr-1734942952302-pdf](#)

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat·es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be), notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré·e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps scientifique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.